

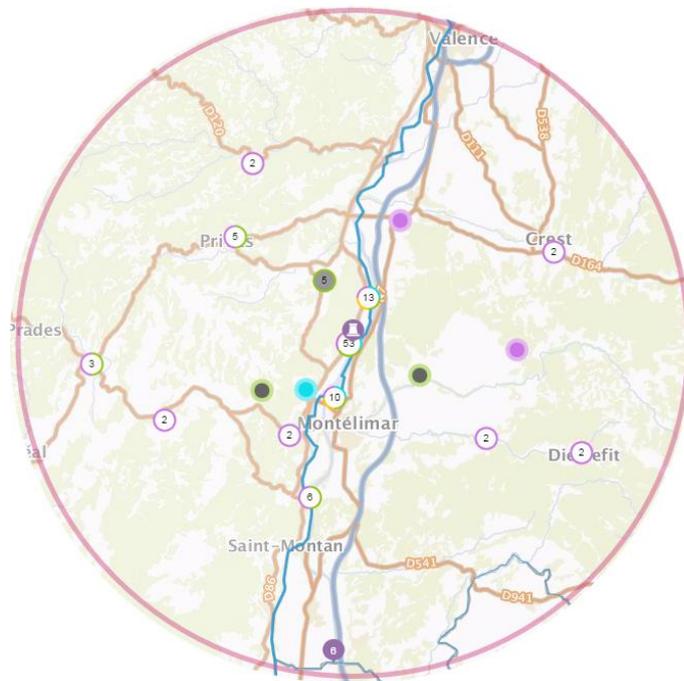


réseau national

Réseau national de mesures de la radioactivité de l'environnement

25^{ème} Réunion du Comité de Pilotage

Lundi 14 Novembre 2016





réseau national

Réseau national de mesures de la radioactivité de l'environnement

Ordre du jour

Les points abordés au cours de la réunion sont les suivants :

1. Approbation du compte-rendu du COPIL du 4 mai 2016
2. Informations relatives à la Commission d'Agrément
3. Mise en production du nouveau site web public
4. Bulletin d'exploitation et statistiques de consultation
5. Autres points :
 - Retour sur la visite de contrôle de juin 2016 (Article 35 du Traité EURATOM)
 - Actions en cours / à venir
 - Rapport de gestion 2015
 - Départ de Céline Couvez

Mme Bénédicte GENTHON, Directrice de l'environnement et des situations d'urgence à l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), accueille les participants et préside ce 25^{ème} comité de pilotage du Réseau National de Mesures de la radioactivité de l'environnement (RNM).

Mme GENTHON regrette qu'aucun représentant d'associations ne soit présent à cette réunion.

La liste des participants à la réunion est présentée en **annexe 1** de ce compte-rendu.

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COPIL DU 4 MAI 2016

Le compte rendu de la 24^{ème} réunion du comité de pilotage en version projet a été transmis à tous les membres du comité de pilotage par voie électronique. Aucune remarque n'est prononcée en séance. Mme GENTHON acte donc l'approbation de ce compte rendu à l'unanimité.

2 - INFORMATIONS RELATIVES A LA COMMISSION D'AGREMENT (Marc FOURNIER)

Les supports de cette présentation sont présentés en **annexe 2**.

Discussion :

La variabilité du nombre d'agrément s'explique par le nombre d'agrément associés à un EIL (de 1 jusqu'à 5 agrément). L'ASN précise que les savoirs faire des laboratoires peuvent varier dans le temps, d'où l'intérêt de renouveler le processus d'agrément par les EIL. Ces fluctuations sont liées à l'évolution des entreprises, organisations, compétences des personnels...

La charge pour la délivrance des agrément est plus ou moins importante selon la complexité des EIL.

Un nouvel EIL sur la dosimétrie gamma ambiante est prévu pour 2018 ; l'IRSN a démarré les travaux en août dernier. Cet EIL devrait représenter une charge de travail importante (constitution des dossiers, dépouillement...). Une présentation en sera faite à la prochaine réunion de la commission d'agrément en novembre 2016.

Quels sont les laboratoires qui passent les EIL sur les halogènes ? Il s'agit des laboratoires qui ont une obligation réglementaire pour ce type de mesures, ou ceux qui souhaitent se positionner en sous-traitant.

Des dossiers de demande d'agrément sont parfois déposés *a posteriori*. Dans la mesure où le laboratoire a participé aux EIL correspondants et a obtenu des résultats satisfaisants, ils sont généralement acceptés. La politique appliquée reste sous le signe de la rigueur mais aussi de la souplesse : ne pas pénaliser les laboratoires de bonne volonté et les aider à gagner en qualité, et ainsi garder un pluralisme d'acteurs au sein du réseau.

Les cas d'attribution qui sortent de la procédure classique sont encadrés : un document précise les règles, il veille au respect de l'équité entre les laboratoires. Il a été présenté et validé en Commission d'agrément.

Pour l'attribution des agrément de type 7_1, la procédure est allégée car elle consiste uniquement à valider que le laboratoire demande l'agrément et dispose de l'agrément DGAL (dossier de demande d'agrément).

3 - MISE EN PRODUCTION DU NOUVEAU SITE PUBLIC (Céline COUVEZ)

Les supports de cette présentation sont présentés en **annexe 3**.

Discussion :

Concernant la diffusion de l'information sur la mise en ligne du nouveau site au public, une fiche de présentation recto-verso du site a été réalisée par IRSN-ASN, elle est disponible au format PDF sur les sites IRSN et ASN, et à utiliser par les acteurs du réseau sans modération. Elle est disponible en **annexe 4**.

Il est précisé qu'un article est également paru dans le magazine *Transparence* de l'ASN, et que l'article du journal de l'ANDRA est en cours d'impression. Un nouveau kakemono sur le nouveau site web RNM sera ajouté à l'exposition IRSN-ASN. L'annonce de la mise en ligne sera également faite le 16 novembre à la conférence des CLI.

En 2017, le nouveau site sera présenté lors de la fête de la science et du salon des maires.

Un grand nombre de corrections sur les données a été réalisé en vue de la mise en ligne (coordonnées erronées, données non valides), il reste toutefois des données à corriger. L'IRSN rappelle les différentes méthodes de correction :

- Correction réalisée par le producteur en toute autonomie (dépôt XML),
- Livraison d'un fichier correctif par IRSN et dépôt par le producteur : le formulaire de demande de modification doit être renseigné, signé et transmis à l'IRSN pour action,
- Livraison d'un fichier correctif par IRSN et dépôt par l'IRSN : le formulaire de demande de modification est également exigé.

Décision : Il est demandé de masquer les signatures des feuilles de présence des comptes rendus de COPIL mis en ligne. Cela sera réalisé dans les plus brefs délais.

Deux premiers retours :

- Il a été exprimé en interne IRSN la demande d'ajouter une voix off à l'animation mesure significative / non significative ; **Décision : Cela sera pris en compte et réalisé.**
- Un premier retour d'un internaute qui souhaiterait voir associé aux résultats des mesures dans l'eau le débit du cours d'eau ; cette donnée n'étant pas rattachée au prélèvement, cela n'est pas possible.

Le COPIL indique sa satisfaction sur le travail réalisé ainsi que sur le résultat obtenu.

4 - BULLETIN D'EXPLOITATION DE LA BASE RNM ET STATISTIQUES DE CONSULTATION (Céline COUVEZ)

Les supports de cette présentation sont présentés en **annexe 3**.

Discussion :

Le graphique de l'évolution du nombre de mesures par organisme montre notamment une diminution des mesures transmises par le CEA. Le CEA confirme qu'à compter de 2014 le plan de surveillance a été revu à la baisse, en 2015 des difficultés à transmettre ses données en version protocole 2015 ont été rencontrées mais résolues à ce jour, et il reste quelques difficultés techniques internes.

A l'inverse une augmentation du volume de données transmises par EDF semble se confirmer. EDF apportera les éléments de réponse pour le prochain COPIL.

Décision : Les statistiques de consultation seront ajoutées au bulletin d'exploitation à compter du prochain bulletin (mai 2017).

L'assouplissement des règles de la collecte pour les données en statut modification ou suppression n'a pas permis de stabiliser la courbe des mesures exploitants non rattachées à un registre. L'IRSN a constaté que des dépôts en statut création qui pouvaient comporter un prélèvement ou une mesure en échec n'étaient pas toujours repris et corrigés par le producteur, ce qui de fait empêche la création du registre. Les données de prélèvement et mesure sont bien stockées en base (sauf ceux en échec), mais le registre n'est pas créé.

Il faudrait rappeler aux producteurs de bien observer les fichiers de réponse pour corriger et ainsi intégrer toutes les données (En cas de difficulté, ne pas hésiter à contacter le support technique IRSN). L'ASN de son côté vérifiera les exigences réglementaires sur la déclaration de ce registre au RNM, une réunion dédiée pourrait avoir lieu.

Une question sur les exigences réglementaire de transmission de données au RNM, inscrite dans le code de la santé publique, est posée : quels établissements sont concernés ? L'exemple de Rhodia est cité. L'ASN contrôlera ce point, cependant elle précise que la nouvelle réglementation (2017) devrait être claire sur le sujet, à savoir que les résultats de toute surveillance réglementaire doivent être mis à disposition du public.

5 - AUTRES POINTS

- **RETOUR SUR LA VISITE DE CONTROLE DE JUIN 2016 - ARTICLE 35 DU TRAITE EURATOM (Nathalie REYNAL)**

Les supports de cette présentation sont présentés en **annexe 5**.

Discussion :

L'ASN précise que les inspecteurs de la commission européenne ont été particulièrement impressionnés par le système d'agrément français, et par la restitution mise à disposition du public (site web en version refonte). Ils en ont d'ailleurs fait la promotion lors de leur visite suivante en Pologne, si bien que l'ASN et l'IRSN ont été invités à aller présenter le dispositif en octobre dernier.

- **ACTIONS EN COURS ET A VENIR (Céline COUVEZ)**

Les supports de cette présentation sont présentés en **annexe 3**.

Discussion :

Concernant la demande de l'IRSN de poursuivre les efforts d'amélioration des données en base, notamment sur le renseignement des coordonnées géographiques des mesures témoins, même si cette information n'était pas obligatoire jusqu'en 2014, les membres du COPIL donnent leur accord pour investiguer sur ces données : vérifier que la localisation n'est pas confidentielle, si c'était le cas, tester le tronquage des coordonnées à trois ou deux décimales pour éviter de pointer précisément, par exemple une exploitation agricole (témoins du lait).

L'IRSN annonce qu'une animation est prévue pour illustrer la chaîne complète du prélèvement dans l'environnement jusqu'à la mesure. Le témoin retenu était le Carbone 14 dans les poissons. EDF estime que ce témoin n'est pas représentatif de la pluralité des acteurs et propose d'autres témoins, tels que le Carbone 14 dans le lait ou le Césium 137 dans les aérosols. EDF indique qu'il apportera sa collaboration sur ce sujet. Le témoin retenu pour illustrer l'infographie « du prélèvement à la mesure » est le ^{14}C dans le lait.

Décision : Ajouter le témoin de l'alpha global dans les aérosols pour les sites en déconstruction (CHOOZA, ST LAURENTA1A2, GB1...). L'ASN en fournira la liste exhaustive.

L'ASN demande à ce qu'il soit possible d'activer une actualité sur le site : cela est prévu et a été demandé à la Tierce Maintenance Applicative (TMA).

Pour rappel, la plateforme de pré-production reste disponible pour les producteurs qui souhaitent tester des dépôts de données. Chacun dispose normalement des éléments de connexion à cette plateforme, sinon contacter le support technique IRSN.

- **RAPPORT DE GESTION**

Le rapport de gestion 2015 devra être diffusé d'ici la fin d'année 2016. Le COPIL accepte la diffusion exclusivement numérique afin d'éviter une diffusion papier. Un lien sur le site sera envoyé par mail à la liste des destinataires habituels.

- **DEPART DE CELINE COUVEZ**

Céline Couvez quitte le poste de chef de projet RNM pour l'IRSN. Valérie Bruno reprend la suite.

Mme Genthon et l'ensemble du COPIL remercient Céline Couvez pour son investissement personnel et son professionnalisme dans le cadre de sa mission de chef de projet du RNM et ils souhaitent la bienvenue à Valérie Bruno dans la reprise de ce projet.

La présidente de séance clôt la réunion de ce 25^{ème} comité de pilotage du RNM.

La prochaine réunion du COPIL est fixée au mardi 30 mai à 14h.

Cette réunion aura lieu à l'ASN, 15-21 rue Lejeune à MONTROUGE.

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Liste des participants.

Annexe 2 : Informations sur les Agréments des Laboratoires.

Annexe 3 : Mise en production du nouveau site web public,
Bulletin d'exploitation de la base RNM et statistiques de consultation,
Actions en cours et à venir.

Annexe 4 : Fiche de présentation du nouveau site web public.

Annexe 5 : Retour sur la visite de Juin 2016 (Article 35 du Traité EURATOM).